



## CIRCULAIRE de Rentrée scolaire 2020-2021

Madame, Monsieur, chers élèves et étudiants.

Le temps des vacances s'achève, et nous reprendrons le chemin du lycée **à partir du mercredi 2 septembre.**

Quel que soit le contexte, une rentrée scolaire est toujours une période d'espérance et de renouvellement...

Celle de cette année se prépare à st Jo avec précaution et sérieux, avec enthousiasme et plaisir... et aussi avec de nombreuses équipes au travail pour que tout soit prêt !

Bonne fin de mois d'août à toutes et tous, et à bientôt !

### **1. Informations pratiques de rentrée :**

La situation actuelle nous impose un protocole sanitaire que vous trouverez en pièce jointe. Nous vous tiendrons informé de toute évolution de ce protocole. L'ensemble de la communauté du lycée est engagé dans sa bonne application. Nous avons confiance dans notre capacité à gérer tous ensemble ces contraintes nouvelles.

Cette nouvelle année voit arriver la réforme du lycée en Terminale

Le nouveau baccalauréat se basant sur la possibilité pour chaque élève de constituer un parcours personnel avec un choix de trois spécialités d'enseignement, de nouvelles contraintes apparaissent dans les établissements quant à la constitution des groupes classes et des accompagnements par l'équipe éducative.

Nous avons dès lors pris en compte l'ensemble de ces contraintes dans la conception des classes et emplois du temps.

Les demandes que vous avez pu effectuer concernant les possibilités de rapprochement pour covoiturage n'ont pu toutes se voir attribuer une réponse favorable.

Les classes étant constituées il n'y aura plus de changements possibles à la rentrée.

### **Précisions pour l'internat :**

Les élèves internes de 2<sup>nde</sup> s'installeront et dormiront le mercredi 2 septembre à partir de 17h30.

Les internes de 1<sup>ère</sup> et Terminale s'installeront le mercredi 2 septembre et pourront dormir ce soir-là pour accueillir les internes de 2<sup>nde</sup>.

L'ensemble des internes dorment à l'internat le jeudi 3 septembre.

Le port du masque s'impose aussi à l'internat.

### **Quelques informations pratiques :**

Le professeur principal et la vie scolaire restent les interlocuteurs privilégiés pour le suivi quotidien des élèves. Il vous est possible de vous adresser aux adjoints de direction ou au CPE lorsque vous le jugez utile. Tous trois sont en lien direct avec le chef d'établissement.

Adjoints de direction (pour le suivi pédagogique et l'orientation)

- A. Chapot (2<sup>nde</sup> et cycle terminal des séries technologiques)
- F. Luzy (Cycle terminal des séries générales et CPGE)

CPE (pour le suivi éducatif, de vie scolaire et de l'internat)

- C. Pascal (pour tous les élèves)

La vie scolaire est ouverte et joignable de 7h30 à 17h30 du lundi au vendredi (exception du lundi à partir de 8h45).

Les lycéens empruntent la porterie rue des Lices à partir de 8h le lundi et 7h30 les autres jours de la semaine.

Masque et carnet de correspondance sont obligatoires pour entrer dans l'établissement.

### **Nous demandons aux élèves de faire preuve de civisme et de discipline y compris à l'extérieur de l'établissement.**

La mise en place de la réforme nous demande des temps de concertation. Deux journées sont d'ores et déjà posées : Mercredi 13 janvier et Vendredi 2 avril. Toutefois d'autres dates sont à venir.

#### **Internet :**

Nous attirons l'attention des parents sur l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux par leurs enfants et leur demandons de conjuguer leurs efforts à ceux de l'Etablissement pour veiller à ce que chacun les utilise avec discernement et civisme et se conforme à la réglementation en vigueur. L'enseignement à distance et le télétravail nous ont montré l'importance de ces principes.

#### **Informations sur les régimes demi-pensionnaire :**

Vous avez fait le choix au mois de juillet d'un régime pour votre enfant. Vous aurez connaissance de son emploi du temps le jour de la rentrée, ce qui entraîne pour certains d'entre vous la nécessité d'ajustement en terme d'organisation.

Nous vous demandons donc de choisir de manière définitive un régime avant le mercredi 9 Septembre, c'est ce régime qui sera porté sur votre facture annuelle. Vos enfants trouveront un cahier à la vie scolaire. Ils doivent s'y inscrire impérativement afin que le changement soit pris en compte.

*Par ailleurs dans les cas suivants nous vous remercions de remplir la fiche jointe (disponible aussi à la vie scolaire) :*

#### **Restauration**

Votre enfant est **demi-pensionnaire 3 repas / semaine**. Vous devez choisir les jours où il ne déjeunera pas dans l'établissement.

Votre enfant est **demi-pensionnaire 4 repas / semaine**. Vous devez choisir le jour où il ne déjeunera pas dans l'établissement (par défaut nous avons choisi le mercredi). Vous ne devez remplir la pièce jointe que si votre enfant choisit un autre jour que le mercredi.

Votre enfant souhaite **déjeuner un jour non prévu dans son régime initial**, cela est toujours possible. Il lui suffit de s'inscrire avant 10h à la vie scolaire, vous recevrez alors une facture complémentaire.

Un élève externe peut déjeuner au lycée lorsqu'il le souhaite en s'inscrivant avant 10h à la vie scolaire, le repas est facturé 7,40 €. Nous vous demandons dans ce cas-là de faire un chèque pour 10 repas (à l'ordre du lycée Saint Joseph) ou un règlement par carte bancaire sur le site « École directe ».

Les élèves externes qui ne prennent pas leur repas au restaurant scolaire peuvent déjeuner dans l'établissement dans la limite des places disponibles.

Nous en profitons pour rappeler qu'une telle proposition reste une tolérance de l'établissement sur laquelle nous pourrions être contraints de revenir (sans aucune autre contrepartie que le repas au self).

Il vous est possible de changer de régime à toutes les vacances scolaires. Pour cela vous devez remplir et retourner une fiche disponible à la vie scolaire ou sur le site « École directe » avant chaque période de vacances afin que le changement soit effectif dès la reprise des cours.

#### **Photos de classe**

La prise de vue se fera le 15 Octobre 2020.

#### **Tablettes numériques :**

Dès réception par l'établissement, chaque élève de 2<sup>nde</sup> recevra une tablette numérique offerte par la région Sud qui lui permettra de télécharger les manuels scolaires numériques. Pour cela il convient de remplir la charte ci-joint qui devra être en possession de l'élève datée et signée en DEUX exemplaires le jour de la distribution. Cette tablette appartient à l'élève qui en devient responsable, l'établissement ne gère pas le SAV, pour cela un numéro de téléphone dédié est mis à votre disposition : 0 800 800 087.

### École Directe

Nouveaux parents et élèves : vous recevrez par mail vos codes de connexion personnels au site « École directe » qui vous permettront d'avoir accès à toutes les informations pédagogiques, éducatives et administratives concernant votre enfant (**certificat de scolarité**, emploi du temps, notes, vie scolaire, comptabilité, ...).

Anciens parents et élèves : vous conservez les codes de l'année précédente.

**Attention** : les codes familles et les codes élèves sont différents et ne donnent pas les mêmes droits.

### Vacances scolaires 2020-2021 :

| Fin des cours   | Reprise des cours          |
|---|----------------------------|
| <b>Vacances de la Toussaint</b>   |                            |
| Vendredi 16 Octobre au soir   | Lundi 02 Novembre au matin |
| <b>Vacances de Noël</b>   |                            |
| Jeudi 17 Décembre au soir   | Lundi 04 Janvier au matin  |
| Attention les vacances de Noël débuteront le jeudi 17 décembre à la fin de la première SESSION. |                            |
| <b>Vacances d'hiver</b>   |                            |
| Vendredi 19 Février au soir   | Lundi 08 Mars au matin     |
| <b>Vacances de Pâques</b>   |                            |
| Vendredi 23 Avril au soir   | Lundi 10 Mai au matin      |
| <b>Pont de l'ascension</b>  |                            |
| Mercredi 13 Mai au soir   | Lundi 17 Mai au matin      |

### Taxe d'apprentissage :

Pour les familles ou les entreprises souhaitant nous soutenir dans l'acquisition de nouveaux équipements, nous rappelons que l'Établissement est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage du fait de nos séries technologiques.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la comptabilité et sur notre site internet [www.stjoavignon.com](http://www.stjoavignon.com)

**Merci aux entreprises qui nous soutiennent et celles qui nous rejoindront dans l'acquisition de nouveaux équipements.**

### Inscriptions :

Pour la rentrée 2021/2022, Les familles souhaitant inscrire les frères et sœurs d'élèves déjà scolarisés dans l'Établissement ou les collégiens scolarisés à l'institution Champfleury-Les Trinitaires pourront prendre rdv dès la rentrée.

A compter du lundi 2 novembre les inscriptions sont ouvertes pour tous.

## 2. L'établissement :

Appartenant à la Tutelle Jésuite, notre établissement est au service de l'Enseignement Catholique d'Avignon.

Accompagnant le développement intégral de l'élève, l'équipe pastorale travaille en lien étroit avec le pôle solidarité pour animer pour l'ensemble des élèves un parcours de formation humaine et spirituelle qui s'enracine dans l'expérience de l'engagement solidaire et l'exercice de la relecture, ressorts fondamentaux de la spiritualité ignatienne.

Des propositions spécifiques de découverte et/ou de formation permanente de la foi sont offertes aux élèves et adultes qui souhaitent commencer ou poursuivre un parcours de foi, dans ce cadre l'équipe pastorale accompagne notamment les demandes de sacrements (baptême, confirmation, communion).

La vie de l'établissement est rythmée par des célébrations liturgiques ouvertes à tous dans lesquelles chacun est invité à participer à la mesure de ses convictions.

Marion Bernard, Adjointe en Pastorale Scolaire est associée à la mission du Chef d'établissement pour l'animation de la vie spirituelle du lycée. Elle est à la disposition des professeurs, des personnels, des élèves et des parents.

Dès à présent nous invitons parents et élèves ainsi que tous les membres de la communauté éducative au Memorabilia et à la célébration du mercredi 30 septembre 2020 au matin, ainsi qu'à la messe de rentrée de l'Enseignement Catholique qui aura lieu le jeudi 01 octobre à 09h30 à Cavaillon.

### **Les instances de l'Établissement**

**L'association Responsable** participe activement à la vie de l'établissement.

C'est un lieu d'échange et de débat qui veille, sous la responsabilité du chef d'établissement et du président, à ce que les orientations pastorales, pédagogiques, éducatives, administratives et financières de l'établissement soient en accord avec les orientations de La Compagnie de Jésus et celles du Diocèse de rattachement.

Président : Monsieur D. LALANCE

**L'association propriétaire** en lien avec l'association responsable a en charge ce bâtiment remarquable et garantie des locaux fonctionnels et adaptés.

Président : Monsieur JM. ROUX

### **Les Alumni**

Les amis et les anciens de st Jo se retrouvent et font vivre l'association au cœur du lycée.

Président : Monsieur C. HAAG

Mail : [alumni@stjoavignon.com](mailto:alumni@stjoavignon.com)

**L'APEL** (Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre) représente les parents dans les diverses instances et participe activement à l'animation de l'établissement.

Président : Monsieur C. LAURENT

Assemblée Générale de l'association le 01 octobre 2020 à 18h30

Cette année l'ensemble du conseil d'administration de l'APEL se renouvelle. Nous comptons sur votre engagement et votre investissement.

Mail : [apel@stjoavignon.com](mailto:apel@stjoavignon.com)

Mon équipe et moi même restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de recevoir, chers parents, l'assurance de mon sincère dévouement.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une bonne rentrée à tous.

*« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible. »*

*Antoine de Saint-Exupéry*

Raymonde Maire  
Chef d'établissement